

CHARTRE JOUEUSE-JOUEUR COMPÉTITIONS ET LOISIRS

La joueuse ou le joueur sont les vecteurs de la promotion du Rugby Club Pays de Nemours par leur comportement sportif et par l'image qu'il donne sur et en dehors du terrain.

JOUEUSE-JOUEUR

- **DROITS :**

- ✓ Avoir une formation de qualité;
- ✓ Être respecté en tant que joueuse, joueur du Rugby Club Pays de Nemours;
- ✓ Participer et s'investir en tant que responsable dans un cadre défini;
- ✓ Avoir le droit de s'exprimer librement avec respect.

- **DEVOIRS :**

- > Avoir une attitude respectueuse envers les éducateurs, dirigeants, arbitres, partenaires et adversaires;
- > Accepter les décisions et les remarques de l'éducateur et de l'arbitre qu'elles soient sur le temps de jeu ou en dehors du terrain.

- **RÈGLES DE VIE :**

- ⇒ Être solidaire avec les camarades, les aider en cas de difficultés;
- ⇒ Participer aux rangements du matériel (ramassage matériel, chasuble et ballon reste au club, etc...);
- ⇒ Respecter les locaux et les infrastructures à domicile comme à l'extérieur (vestiaires propres, club house rangé, ...).

ENGAGEMENT DE LA JOUEUSE OU DU JOUEUR

NOM et Prénom :, en prenant une licence, je m'engage à respecter **la totalité des droits, devoirs et règles de vie de la charte**. En cas de non-respect, le club se réserve le droit de sanctionner.

Signature